rétablir ce qu'une mesure aussi injuste qu'illégale venait de supprimer.

L'année nouvelle ne promet pas d'être meilleure que la précédente ; elle sera peut-être pire.

Déjà l'on se dispose à priver du droit d'enseigner les congrégations qui en étaient pourvues et, après l'enseignement congréganiste, c'est l'enseignement religieux constoutes les formes, c'est le clergé séculier, c'est l'Eglise que l'on poursuivra.

On veut en finir avec l'idée religieuse que l'on taxe de superstition surannée et à laquelle il faut substituer ce qu'un discours tristement célèbre, prononcé dans une fête scolaire de notre ville, appelait, il y a quelques mois, « les grandes vérités qui font les consciences libres. »

M. le chanoine nous a cité tout à l'heure des paroles d'Isaïe qui peignent d'une manière exacte la situation d'aujourd'hui et celle de demain.

Nos adversaires foulent aux pieds les droits de Dieu (Transgressæ sunt leges); aussi font-ils litière des droits de l'homme, notamment de ceux qui protègent la propriété, le domicile et la liberté individuelles (Mutaverunt jus).

Ils ne sont pas au bout de leur programme.

Sous prétexte de séparer l'Eglise de l'Etat, ils veulent rompre le pacte que la France a conclu avec le Christ au baptistère de Reims et qui, dans la pensée des deux parties contractantes et d'après le plan divin, devait être éternel. (Dissipaverunt fœdus sempiternum...)

Que deviendra la France une fois séparée de Jésus-Christ et de l'Eglise? Un peuple sans Dieu, c'est-à-dire un peuple où les citoyens ne reconnaissent aucune autorité et se débattent dans l'anarchie jusqu'à ce qu'un événement qu'ils redoutent, mais qu'ils rendent nécessaire, les oblige à courber la tête comme de vils esclaves sous le joug des plus honteuses servitudes.

Devant des ennemis qui nous préparent un tel avenir religieux et social, il n'y a qu'une attitude à prendre : LA RÉSIS-TANCE, et je ne saurais trop vous remercier de demander à Dieu qu'il me donne tout le courage nécessaire pour leur tenir tête et pour leur dire : « On ne passe pas. »